

Les représentants de parents d'élèves ont été alertés de la situation précaire d'Edith et Sharon, élèves de primaire dont les parents ont vu leur demande de régularisation récemment rejetée par la Préfecture de l'Essonne. Comme il y a deux ans, lorsque notre action avait permis à Loretta et Bénédito et à leur mère d'échapper à l'expulsion dont ils étaient menacés, nous espérons que le soutien des parents d'élèves aura un impact décisif sur les mesures à venir. C'est pourquoi nous vous remercions de compléter et de faire compléter la pétition ci-dessous. Nous vous demandons de bien vouloir nous la retourner dans la semaine par l'intermédiaire du cahier de correspondance de votre enfant, Madame la Directrice se chargeant de la recueillir.



Monsieur Gérard MOISSELIN
Préfet de l'Essonne
Préfecture de l'Essonne
Boulevard de France
91 000 EVRY

Ste Geneviève des Bois, le 23 Octobre 2006

P E T I T I O N

Monsieur le Préfet,

Nous, parents d'élèves, souhaitons attirer votre attention sur la situation précaire et urgente de deux sœurs Edith scolarisées en CE1 et Sharon en CE2, sur la commune de Ste Geneviève des Bois, à l'école Romain Rolland.

La famille N'DOMBASI, arrivée du Congo en 2005, a vu son statut d'asile politique refusé le 18/05/2006, leurs filles ont pu montrer toutes leurs capacités à s'insérer en faisant les efforts nécessaires à l'acquisition des connaissances requises dans les classes qu'elles ont fréquentées à l'école Romain Rolland où elles sont scolarisées et parfaitement intégrées.

A l'issue de longues semaines d'attente, Edith, Sharon et leurs parents viennent d'être déboutés dans leur demande de régularisation de papiers et encourent une mesure de retour à la frontière.

Nous vous demandons de tout mettre en œuvre afin que ces fillettes puissent poursuivre leur scolarité sur notre commune, à Romain Rolland.

NOM	PRENOM	Etablissement	SIGNATURE